

Saint-Étienne, le

22 NOV. 2017

**Le Président**

**Monsieur Régis JUANICO**  
**Député de la Loire**  
**11, Rue de la Résistance**  
**42000 SAINT-ETIENNE**



Monsieur le Député, *Cher Régis,*

Vous aviez souhaité me faire part du souhait formulé par des personnes disposant du statut de « pupille de la Nation », de bénéficier d'un dispositif de gratuité sur le réseau des transports en commun de la STAS, à l'instar des anciens combattants et de leurs veuves.

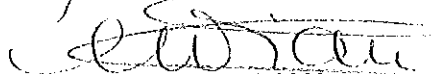
J'avais demandé aux Services de Saint-Etienne Métropole, en lien avec ceux de la STAS, d'étudier cette proposition avec attention.

A l'issue de cette instruction, je suis aujourd'hui en mesure de vous informer que je présenterai prochainement un tel dispositif, identique à celui qui a été accordé aux anciens combattants et à leurs veuves, à l'aval du Bureau de la Communauté urbaine, puis, s'il est adopté, au Conseil de Communauté.

Vous souhaitant bonne réception,

Je vous assure, Monsieur le Député, de mes sentiments les meilleurs.

*Amicalement*



**Gaël PERDRIAU**  
Président de Saint-Étienne Métropole  
Maire de Saint-Etienne